

Du 6ème PCRD au 7ème PCRD :

Retour d'expérience et préparation de la suite

EXPOSE

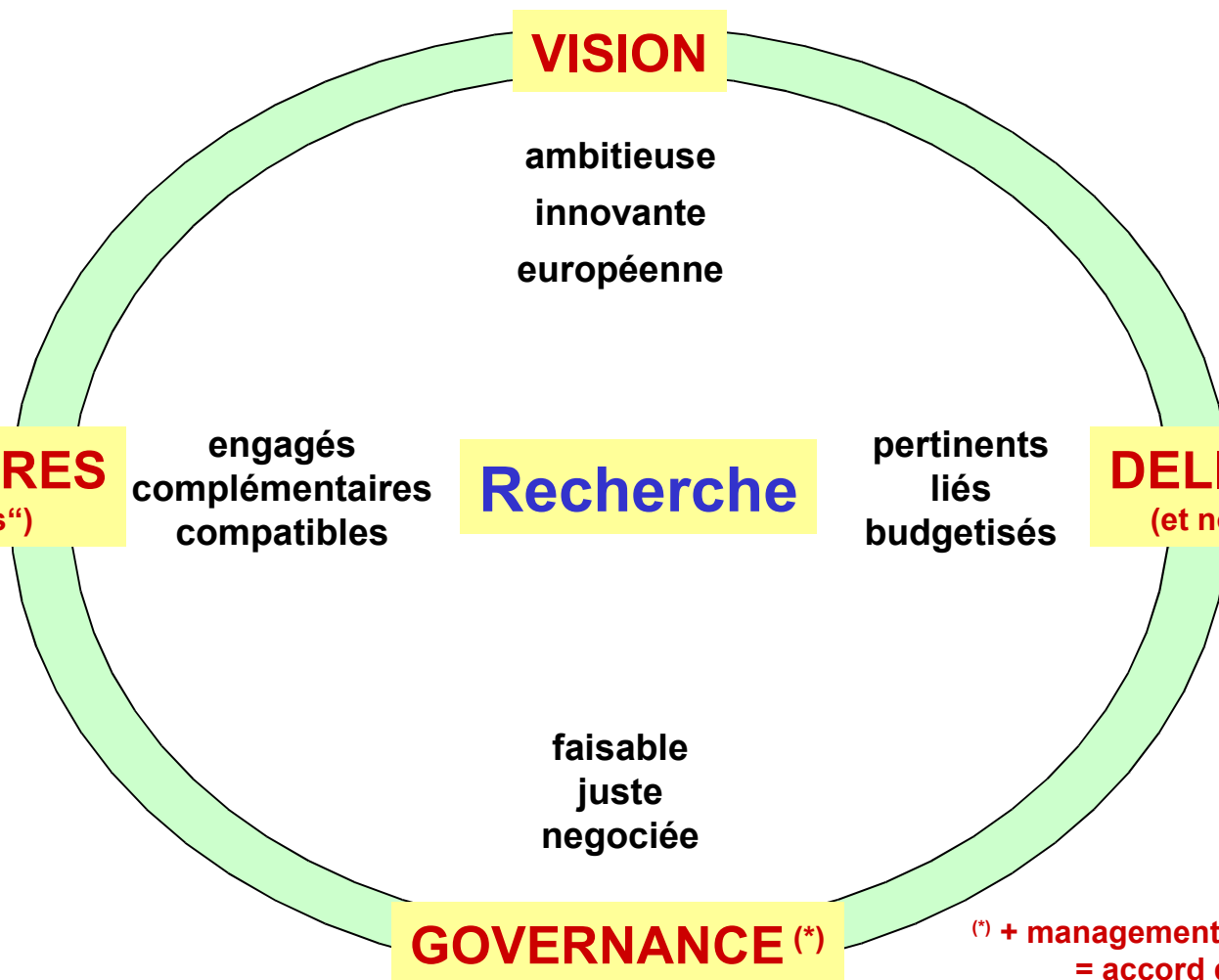
Projets européens :	recette du montage + un exemple
7ème PCRD :	thématiques, programmes, appels
Préparation amont :	plateformes technologiques (ETP)
ETP « SusChem » :	organisation au niveau européen
ETP « SusChem » :	initiatives à l'échelle nationale
Conclusions :	règles pour bâtir un partenariat



Michael Matlosz, Directeur de l'ENSIC-Nancy
Directeur, Projet européen IMPULSE

Recette pour le montage d'un projet :

un mélange d' "ingrédients actifs" essentiels



(*) + management + prop. intellectuelle
= accord de consortium



Exemple d 'un projet « collaboratif » du 6ème PCRD

1 OBJECTIF

INNOVATION RADICALE en technologies de **PRODUCTION** pour les **industries chimiques** en Europe

2 APPROCHE

CONCEPTION « MULTI-ECHELLE » : intégration de composants **MICRO**structurés dans les systèmes de **MACRO**production

3 CONSORTIUM

20 PARTENAIRES de 8 pays européens :

8 industriels : 4 producteurs, 4 sociétés de service

12 académiques : 6 centres de recherche, 6 universités

consortium labellisé par CEFIC (*)

4 PROJET

PROJET INTEGRE du 6ème PCRD (appel d 'offre déc. 2003) :

budget consolidé : 17,1 M€

subvention européenne : 10,5 M€

ligne 3.4.4.3 : Maîtrise de produits chimiques et création de procédés et de voies de synthèse éco-efficients

7ème PCRD : quels choix ?

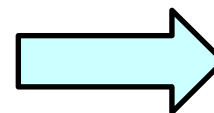
Au fait, qu'est-ce qui dicte la « pertinence » d'un sujet de recherche ?

1

Les **thématiques prioritaires** (exemple : NMP) :
décision **POLITIQUE** : Parlement et Conseil

2

Les **programmes de travail** :
décision **TECHNIQUE** : Commission



**APPELS
d'OFFRES**

?

QUESTION : comment la Commission peut-elle savoir
quoi choisir pour les sujets des appels d'offres ??

REPONSE : elle se renseigne !! Auprès de qui ?
Des Plateformes Technologiques Européennes (ETP) ! (entre autres)



Les Plateformes Technologiques (ETP) : « forums » de parties prenantes autour d'un secteur

**Rôle des ETP : concertation « légitime »
sur des choix stratégiques pertinents**

Qui participe ?

- **industriels**, représentations, fédérations
- **chercheurs**, universitaires
- **gouvernements**, régulateurs
- **organisations** non gouvernementales
- ...

Pour quoi faire ?

- **vision** socio-économico-industriel :
 - objectif à l'horizon **2025**
- **agenda stratégique** de recherche (SRA) :
 - besoins RTD à l'horizon **2015**
- **plan d'action** d'implémentation (IAP) :
 - priorités, calendrier dès **2007**, ressources (dont 7ème PCRD)

Précision importante :

Les ETP ne sont PAS les programmes du PCRD ! MAIS, elles sont des sources importantes d'information (pour la Commission et pour d'autres, y compris à l'échelon national !)



Exemple : les choix de l'ETP « SusChem » : vision, agenda stratégique, plan d'action

**VISION
(2025)**

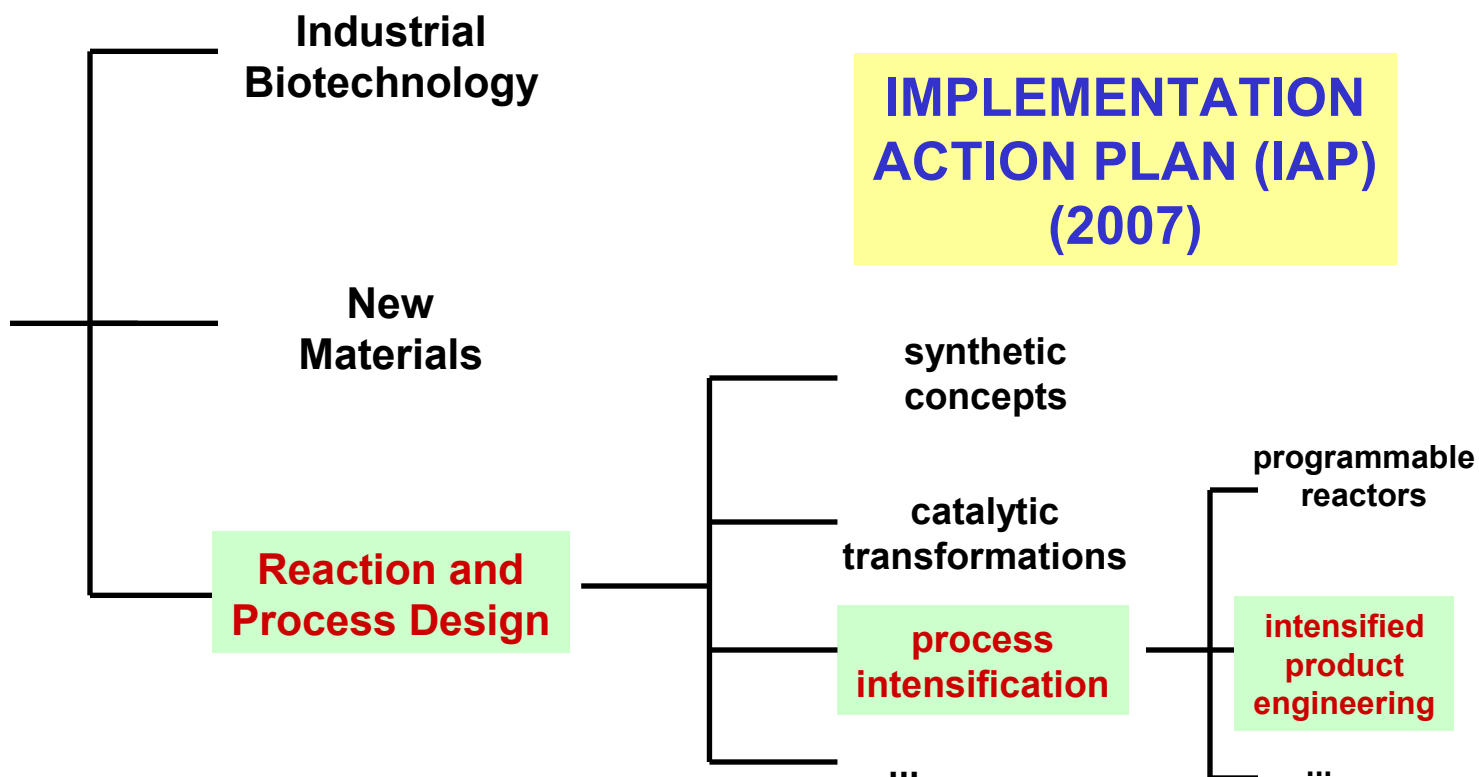
EUROPE :
world leader in
chemistry and
industrial
biotechnology

**SUSTAINABLE
CHEMISTRY :**
an engine for
innovation

**STRATEGIC RESEARCH
AGENDA (SRA)
(2015)**

www.suschem.org

**IMPLEMENTATION
ACTION PLAN (IAP)
(2007)**





SusChem (= Chimie Durable) en France : **Quelques initiatives et réseaux de portée nationale**

Pôle de compétitivité Axelera « Chimie et Environnement » Rhône-Alpes :

Acteurs : Rhodia, Arkema, IFP, CNRS, ...

**Projet « Chimie pour un développement durable » de la
Fédération Française des sciences de la Chimie (FFC) :**

Partenaires : Société Française de Chimie (SFC), Société de
Chimie Industrielle (SCI), Société Française de Génie des Procédés (SFGP), ...

Projet IMPULSE (6ème PCRD) :

Partenaires CNRS :

- Laboratoire des sciences du génie chimique, LSGC–Nancy
- Laboratoire de génie des procédés catalytiques, LGPC–Lyon
- Laboratoire de génie chimique, LGC–Toulouse

Groupe « SusChem » National : Ministère de l'Industrie

– MINEFI, Rhodia, Arkema, Air Liquide, CNRS, FFC, ...

Programme interdisciplinaire CNRS : chimie et dév.durable (lancement 2.10.06)

Programme ANR : chimie durable (en préparation pour 2007)

Comment bâtir un partenariat : règles de base pour le montage d'un projet

Règle n° 1 : RESTER COMPATIBLE (ce qui est difficile lorsqu'on est nombreux !)

Il faut créer :

- une **visée commune** : compatible avec les agendas stratégiques de tous
- un **partenariat complémentaire** : compatible avec les attentes et les apports de tous
- un **montage réaliste** : compatible avec le fonctionnement interne de tous

Règle n° 2 : RESTER PERTINENT (ce qui est très difficile, surtout si l'on respecte la règle n° 1 !)

Il faut définir :

- une **problématique de recherche** : vraiment fondamentale
- un **objectif technologique** : vraiment industriel
- une **ambition pour l'Europe** : vraiment importante



Trois conseils à un futur « monteur » de projet européen :

- être à l'écoute des partenaires : encourager les échanges
- respecter la position de tous : tenir compte des remarques
- prendre les décisions qui s'imposent : RESTER « PROFESSIONNEL »